



Novembre 2019

Informers. Mobiliser pour résister. Revendiquer et reconquérir

RETRAITE PAR POINTS = RETRAITE EN MOINS !

Les ministères économiques et financiers de Bercy subissent depuis de nombreuses années maintenant les affres des restrictions budgétaires et d'effectifs, sous le prétexte de l'exemplarité.

Toutes les administrations sont frappées par des restructurations. Les conséquences sont dramatiques pour les conditions d'exercice des missions, pour l'intérêt général et pour les situations individuelles et collectives des personnels touchés.

La loi dite de transformation de la Fonction publique vient ajouter aux incertitudes et aux craintes des agents pour leur avenir. Le secteur semi-public n'est pas épargné avec les restructurations des secteurs financiers et bancaires qui entraînent des reconversions, des fermetures d'établissement et nombres de suppressions d'emplois.

Le projet de réforme des retraites appliqué à la fonction publique viserait à ne plus calculer la pension sur la base du dernier traitement indiciaire détenu durant les six derniers mois d'activité, mais sur l'ensemble de la carrière. Au-delà de constituer une attaque contre le statut général et de menacer le code des pensions civiles et militaires, le projet d'un régime unique par points ne permettrait pas de garantir le montant de la pension comme le Statut le prévoit.

Il renvoie aussi à la politique salariale, le point d'indice est gelé depuis 2011.

Cette politique salariale, combinée à un allongement de la durée de progression dans la carrière (via les mesures du PPCR), pèse désormais sur le niveau des pensions.

Par ailleurs, la prise en compte des primes dans le calcul n'améliorera aucunement le niveau de pension. Le système de retraite par points n'a qu'un seul but: engranger de nouvelles économies budgétaires sur le dos des salariés, et pour conséquence de baisser leur future retraite et leur pouvoir d'achat.

La création d'un âge pivot pour obtenir une retraite à taux plein ou le rallongement de la durée de cotisations aboutissent au même résultat, retarder l'âge de départ à la retraite. C'est inacceptable.

FO Finances appuie la revendication de sa confédération pour défendre et améliorer le système actuel et ses régimes.

FO Finances appelle l'ensemble de ses militants, adhérents et sympathisants à participer massivement à la grève et



aux manifestations du 5 décembre pour obtenir le retrait du projet de retraite universelle à points.



DGFIP : L'ACTION CONTINUE AU SALON DES MAIRES

La semaine dernière, des militants **FO** ont distribué au Salon des maires, le flyer de l'intersyndicale.



Extrait du Flyer :

Le plan Darmanin nous affaiblit, il affaiblit la République

Les organisations syndicales de la DGFIP signataires vous alertent sur la réalité et les conséquences du projet des pouvoirs publics concernant l'évolution du réseau territorial de la Direction Générale des Finances publiques (DGFIP). Ce projet, qui a déjà suscité de vives réactions de nombreux élus locaux, est l'affaire de tous les élus locaux. D'ici 2022, il vise à réorganiser l'ensemble du réseau territorial et des im-plantations de la DGFIP. Ce projet a été conçu pour permettre la suppression de plusieurs milliers d'emplois et s'inscrit dans la vision d'un service public dématérialisé au-delà du raisonnable

